



**Annick GREMY**

Mairie de GRIÈGES

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 23/03/26 SLO

ID : 001-210101796-20260320-202627-DE

Nombre de membres afférents au conseil municipal :	19
" " en exercice :	19
" " qui ont pris part à la délibération :	19
Date de la convocation :	16 mars 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GRIÈGES**

**SÉANCE du 20 MARS 2026  
2026 / 27**

L'an deux mil vingt-six et le vingt du mois de mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : M. BEN Fabien, M. CHAMBE Loïc, Mme CHARDIGNY Marie-Pierre, Mme CHEMAIN Nathalie, Mme GREMY Annick, Mme GUERBER Karine, M. KASLANI Mohammed, M. LAMPS Arnaud, M. LARGE Eric, M. LAURENT Thierry, M. LORIN Christian, Mme MOLARD Cindy, M. PASQUIER Olivier, Mme PICORNOT-AURAY Muriel, M. ROLLINGER Laurent, Mme ROUX Cécile, Mme SANJUAN Catherine.

Excusées : Mmes MOLARD CHEVALIER Lydie (procuration donnée à Mme MOLARD Cindy) et CAZABON Laurence (procuration donnée à Mme SAN JUAN Catherine).

Mme Catherine SANJUAN a été élue secrétaire de séance

**OBJET : Désignation d'un représentant du conseil municipal au conseil d'administration de la MARPA**

Suite à l'élection des conseillers municipaux en date du 15 mars 2026 et la séance du conseil municipal du 20 mars 2026 portant élection du Maire et de ses adjoints, il doit être procédé par la nouvelle assemblée à l'élection d'un représentant au conseil d'administration de la MARPA.

Madame le Maire fait appel aux candidatures pour procéder à l'élection d'un représentant de la municipalité pour siéger au conseil d'administration de la MARPA.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DESIGNE** Monsieur Eric LARGE pour siéger au conseil d'administration de la MARPA.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,  
Annick GRÉMY.